

Venir à la Maison de Bonneuil implique l'acceptation des règles de vie présentées ci-dessous.

ACCUEIL

Pour venir faire un week-end associatif à la Maison de Bonneuil, il est indispensable qu'au préalable le, la ou les responsable-s du groupe soient déjà venus à la Maison pour bien comprendre le lieu, nos spécificités et le fonctionnement de la Maison, et que nous fassions un peu connaissance de votre association ou votre groupe.

Seules les personnes majeures sont accueillies à la Maison de Bonneuil, sauf exception validée par le Bureau de l'A.A.B.

PARTICIPATION AUX FRAIS 2026

La Maison est gérée par une association sans but lucratif et animée exclusivement par des bénévoles qui y assurent l'accueil et l'entretien des lieux. Ce principe nous permet d'avoir des tarifs très abordables qui visent uniquement à l'équilibre de nos finances.

- **Adhésion individuelle** (pour chaque participant) : Annuelle = 30 € / temporaire = 10 € par séjour
- **Nuitée** (+ petit déjeuner) = 16 €
- **Repas** (apéritif, café, vin compris) = 16 €

Il appartient à l'association accueillie de répercuter tout ou partie de ces tarifs sur les participants. Celle-ci s'engage par ailleurs à ne pas dégager de bénéfices sur les prestations proposées par l'Association des Amis de Bonneuil.

Le paiement de la participation aux frais est payable à réception de la facture.

LE SÉJOUR

Votre contact pour le séjour : le ou la « GO »

À l'arrivée à la Maison, le responsable du groupe remet à l'accueillant-e (GO) une liste exacte et définitive des participants au séjour. (voir en fin de document) Cette liste est également transmise par mail à l'adresse contact@maisondebonneuil.org. Cette liste est confidentielle, elle constitue une annexe comptable et sera détruite à la fin du délai légal.

Le ou la GO est un-e bénévole, qui assure la permanence de l'accueil. Iel est le représentant légal de l'Association des Amis de Bonneuil sur place. Iel est à votre disposition pour régler les détails de votre arrivée et de votre séjour :

- Présentation de la maison et de ses fonctionnalités,
- Coordination de la préparation des repas, achats des denrées et coordination de leur fabrication, du service
- Règlement des petits problèmes techniques
- Perception des frais de séjour.

Par contre, il ou elle ne rentre pas dans ses attributions de faire seul-e la cuisine ou le service pour le groupe.

C'est aux responsables du groupe de gérer les problèmes comportementaux et d'assurer la médiation avec les accueillant-e-s.

Tout dysfonctionnement ou problème de tous ordres (technique, comportemental ou autre) doit être immédiatement signalé au ou à la GO.

En cas de problème grave, le Président de l'A.A.B. doit être averti sans délai : president@maisondebonneuil.org

Participation à la vie collective

Durant le séjour, chacun-e est appelé à participer à la vie de la Maison, en appuis au GO (courses, préparation des repas, mise en place de la table, vaisselle, rangement...). Pour cela, en fonction des besoins, le ou la responsable du groupe dégage 2 ou 3 personnes volontaires, sur des temps limités et suivant un planning déterminé à l'avance avec le ou la GO.

Liberté de chacun-e et respect de tous

La Maison de Bonneuil est un lieu de liberté. Chacun-e peut y vivre ses croyances, ses opinions, sa sexualité, ses fantasmes, sa manière de se vêtir... Néanmoins, ceci dans le respect de l'ensemble des autres personnes présentes, sans provocation ni prosélytisme.

D'autre part, la Maison de Bonneuil est située au cœur d'un petit village et chaque participant doit, sous la responsabilité de l'association organisatrice, veiller au respect de la tranquillité du voisinage, avec une attention toute particulière dans la seconde partie du jardin et au-delà de 22h en extérieur.

Transport, Arrivée, Départ

L'organisation du transport est à la charge de l'association responsable du week-end.

Sauf accord préalable avec les responsables du planning et le GO, le week-end débute le vendredi soir à 19h par un accueil, l'apéritif et le repas du soir. Il se termine le dimanche après-midi, après le repas et le café, avec un maximum de 17h.

Couchage

L'organisateur se charge de la répartition des séjournants dans les chambres en fonction du plan de couchage qui lui a été remis.

Nos lits sont systématiquement pourvus d'alèses, de taies d'oreiller et de couvertures. Chaque séjournant est invité à apporter ses propres draps, serviettes de toilette et draps de bain. Cependant, la Maison peut en fournir moyennant un forfait de 3 € l'unité.

Il est instamment demandé de ne pas déplacer les matelas, couvertures, oreillers d'une chambre à l'autre.

À la fin du séjour, chacun ramène les taies d'oreillers, et le linge emprunté dans les corbeilles à disposition dans la petite maison. Les chambres et dortoirs doivent être rendus rangés, mobilier en place, couvertures pliées.

Alimentation et boissons

Le ou la GO assure la conception et coordination de la confection de repas complets et équilibrés dans le respect du budget imparti.

Il est possible d'envisager des repas végétariens ou sans porc, néanmoins nous ne pouvons garantir des régimes stricts (exemples : sans gluten, végétan, halal, casher...).

L'apéritif et le vin sont inclus dans les repas. Néanmoins, l'organisateur·rice peut prévoir d'apporter d'autres boissons en compléments (alcools, champagne...), Il appartient au responsable du groupe en lien avec le GO de veiller à une consommation modérée.

À disposition

- **Le jardin** : Le naturisme est autorisé dans la première partie du jardin (voisinage). Éviter les cris, la musique forte.
- **La piscine** : Disponible en permanence. Attention au bruit après 22h. Maquillage et vêtements autres que maillots de bain interdits.
- **Le sauna** : Il peut accueillir maximum 6 personnes simultanément. Seul le ou la GO est habilité à le mettre en service, à la demande.
- **Équipement audio-visuel** : Une sono, un vidéoprojecteur sont à disposition. Cependant, il appartient au groupe d'apporter les sources nécessaires à leur fonctionnement (ordinateur, lecteur de CD).
- **La « Fringothèque »** : des vêtements, perruques, accessoires sont à disposition dans la bibliothèque. Ils doivent être rangés après utilisation afin d'être disponibles dans de bonnes conditions pour les utilisateurs suivants.
- **La cheminée** : L'insert est à disposition avec l'accord de l'accueillant·e. Les feux doivent demeurer modérés.

Dégradations du matériel / accidents

En cas de dégradation accidentelle ou volontaire de matériel par un des séjournants de l'association reçue, il est expressément convenu que celle-ci prend vis-à-vis de l'A.A.B. la responsabilité entière de l'incident et de ses conséquences pécuniaires (remise en état ou compensation), à charge pour elle de se retourner, le cas échéant, contre la personne factuellement responsable.

Contacts

- Mail contact@maisondebonneuil.org
 - Instagram <https://www.instagram.com/maisondebonneuil/>
 - Facebook <https://www.facebook.com/maisondebonneuil/>
 - Site Web <https://maisondebonneuil.org/>
 - Téléphone : 03 44 80 61 95 (uniquement lors de la présence des groupes car pas de permanent sur place)
-

LISTE DES PARTICIPANTS

À remettre à l'accueillant dès l'arrivée et à transmettre par mail à contact@maisondebonneuil.org

Association (ou groupe)

- Nom officiel :
- Adresse du siège social :
- Résumé de l'objet et/ou des missions :

Président(e) de l'association (ou responsable du groupe)

Nom	Prénom	Téléphone	Adresse mail
-----	--------	-----------	--------------

Responsable présent sur place

Nom	Prénom	Téléphone	Adresse mail
-----	--------	-----------	--------------

Liste des encadrants du groupe

Nom	Prénom	Téléphone	Fonction / Qualification
-----	--------	-----------	--------------------------

Liste des participants

Nom	Prénom	Majeur (oui)	Adhérent / bénéficiaire / invité / ...
-----	--------	--------------	--